

Employeurs et employés sont-ils sur la même longueur d'onde?

# La prévoyance professionnelle, un véritable atout de séduction

Dans les années à venir, les travailleurs se feront plus rares que par le passé. De fait, les employeurs devront rivaliser de bons arguments pour les recruter et les fidéliser. La LPP pourrait être l'un d'eux, comme le montre un sondage réalisé par Retraites Populaires.

Le marché du travail ressemble, à bien des égards, à un jeu de séduction. Suivant les périodes, ce sont les employés qui font de l'œil aux entreprises, alors qu'à d'autres moments, la situation s'inverse, les salariés menant la danse. Dans les années à venir, le second cas de figure devrait prévaloir. Les prévisions d'économiesuisse tablent en effet sur une baisse d'au moins 430 000 travailleurs d'ici 2040. Il incombera donc aux entreprises de se parer de leurs plus beaux atouts pour conter fleurette à leurs (futurs) employés.

Dans la mesure où les caisses de pension ont la possibilité de faire évoluer leur plan de prévoyance selon leur bon vouloir, on peut légitimement se demander si la prévoyance professionnelle pourrait devenir un argument de séduction, tant pour recruter que pour fidéliser des employés. Retraites Populaires, entreprise entre autres spécialisée dans l'assurance-vie et la prévoyance professionnelle, s'est penchée sur cette question en effectuant un sondage auprès de quelque 300 entreprises et 500 salariés. Qu'y découvre-t-on?



**Frédéric Rein**  
Correspondant en  
Suisse romande

## Une méconnaissance problématique

Employés comme employeurs s'accordent sur le fait que la prévoyance professionnelle peut représenter un véritablement outil d'attractivité. D'autant plus que 75 % des salariés se sont dits intéressés par ce sujet. Une bonne nouvelle. Mais là où le bât blesse, c'est que plus de 50 % des personnes interrogées connaissaient mal ou peu la prévoyance professionnelle. Malgré tout, «le personnel a des attentes envers les employeurs

quant à sa retraite, mais également sur l'impact du temps partiel et du concubinage», peut-on lire dans le communiqué de Retraites Populaires. On constate également que la majorité des personnes interrogées désire partir à la retraite à l'âge moyen de 63 ans et qu'un tiers d'entre elles compte prendre le capital à la retraite en raison de la baisse du taux de conversion – même si uniquement 10 % des sondés connaissent le montant du taux de conversion de leur caisse.

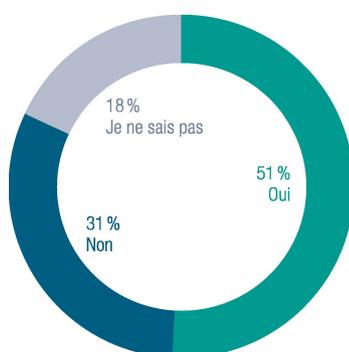
Cette volonté de prendre une retraite anticipée est-elle soutenue par les entreprises? En tout cas pas d'un point de vue pécuniaire, car elles sont peu nombreuses à accepter de participer à son financement. Cette réalité s'explique, bien évidemment, par les coûts conséquents qu'implique une telle démarche. Pour Olivier Dumont, conseiller spécialisé en prévoyance professionnelle et actuaire à Retraites Populaires, «une analyse réalisée au sein de la caisse de pension permettrait de déterminer les mesures à mettre en place afin que son personnel bénéficie de prestations de retraite anticipée intéressantes».

## L'intégration du temps partiel et du concubinage

A propos de situation financière, les sondés ont également été interrogés sur celle des caisses de pension. Il se trouve que cela représente une préoccupation pour plus de 90 % d'entre eux, qui ont avoué être soucieux, bien que ce paramètre soit mal connu – un tiers des salariés en a connaissance, contre environ (et seulement) 60 % des employeurs.

### Prestations proposées: temps partiel

«Est-ce que votre entreprise a un plan de prévoyance qui tient compte du temps partiel?»

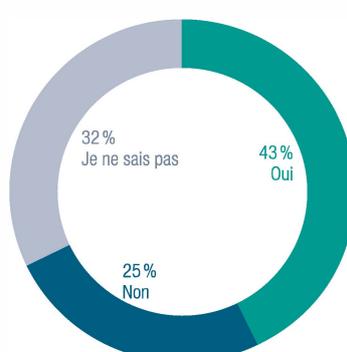


Cible des entreprises (300 entr.)

Les assurés et les employeurs s'accordent sur l'importance de tenir compte des temps partiels, mais cela ne se reflète pas dans les plans de prévoyance.

### Prestations proposées: rentes de concubin

«Est-ce que votre entreprise a une caisse de pension qui assure la rente de concubin?»



Cible des entreprises (300 entr.)

Les assurés et les employeurs s'accordent sur l'importance de tenir compte des concubins contrairement à la réalité des plans de prévoyance.

## TAKE AWAYS

- Employés comme employeurs s'accordent sur le fait que la prévoyance professionnelle peut représenter un véritablement outil d'attractivité.
- Contrairement au temps partiel, la prestation de rente pour concubins possède un coût négligeable et peut facilement être implantée dans un plan de prévoyance.

Des thématiques dans l'air du temps ont également été abordées, à l'instar du temps partiel. Si son importance est soulignée par l'ensemble du panel, là encore, une adaptation du plan de prévoyance pose des questions de coûts, tant pour les salariés que pour les employeurs. Raison pour laquelle seule une caisse sur deux prend ce désir en compte. Cela pourrait pourtant représenter un véritable argument de séduction, car les talents, personnes clés et autres spécialistes sont toujours plus nombreux à prioriser le travail à un taux réduit.

Une autre mesure à prendre en considération devrait être la meilleure intégration du concubinage dans les plans de prévoyance – seule la moitié y ont recours. C'est dommage, car, contrairement au temps partiel, la prestation de rente pour concubins possède un coût négligeable et peut facilement être implantée dans un plan de prévoyance. «De plus, l'ajout d'une couverture accident pour les concubins dans le plan de prévoyance permettrait de combler une lacune de l'assurance accident (LAA), car ces derniers n'y sont pas assurés», précise Olivier Dumont.



«Un renforcement de la communication sur les prestations et la situation de la caisse de pension doit être mise en place.»

Olivier Dumont

### Une adaptation nécessaire

A l'aune des éléments précités, Retraites Populaires émet plusieurs recommandations. A commencer par une amélioration des outils et moyens de communication, de sorte que les employés aient une meilleure connaissance des notions de base en matière de prévoyance professionnelle. «Une solution pourrait être la mise en œuvre d'une facilitation d'accès à des informations de manière régulière et vulgarisée à l'aide d'outils moderne», évoque Olivier Dumont. «Un renforcement de la communication sur les prestations et la situation de la caisse de pension doit également être mise en place.»

L'autre champ d'action consiste donc à soigner les plans de prévoyance. Et, plus précisément, à les calquer sur les modes de vie contemporains, à savoir mieux prendre en compte le temps partiel et le concubinage. Autant de bons plans pour draguer ses futurs collaborateurs ou maintenir la flamme de ceux qui évoluent déjà au sein de l'entreprise! |